

Poitou-Charentes, Vienne  
Béruges  
le Pin

## Statues (2) : Anges

### Références du dossier

Numéro de dossier : IM86003500  
Date de l'enquête initiale : 2006  
Date(s) de rédaction : 2006  
Cadre de l'étude : inventaire topographique Communauté d'Agglomération de Poitiers  
Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : statue  
Titres : Anges

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village

### Historique

Ces deux statues disparues, qui semblent dater du début du 18<sup>e</sup> siècle, accompagnaient le retable du Pin et ont vraisemblablement été exécutées par lui. En 1943, le retable se trouvait encore dans l'abbatiale mais les deux statues d'anges avaient disparues. Il semble qu'elles aient été transportées en décembre 1942 à l'Hôtel de France à Poitiers, alors réquisitionné par les Allemands.

Période(s) principale(s) : 1<sup>er</sup> quart 18<sup>e</sup> siècle  
Auteur(s) de l'oeuvre : Joseph Girouard (sculpteur)  
Lieu d'exécution : Poitou-Charentes, 86, Poitiers

### Description

Ensemble de deux grandes statues en pied.

### Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : sculpture

Matériaux : pierre

Mesures :

Représentations :  
ange

Chacun des anges a des cheveux bouclés, les bras nus et porte une tunique richement plissée, nouée sur les épaules et dégageant le bas des jambes.

## Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

## Références documentaires

### Documents figurés

- Béruges, abbaye du Pin. Photographies de René Crozet.  
Archives départementales de la Vienne, Poitiers : Fonds René Crozet 24 Fi 38

### Bibliographie

- Eygun, François. *Art des pays d'Ouest*. Paris : Arthaud, 1965.  
p. 173

## Annexe 1

François Eygun. Arts des Pays d'Ouest.

[Le retable] de l'abbaye cistercienne du Pin, près Béruges, aujourd'hui dans une collection particulière, répond à une composition différente [de celui des Carmélites de Poitiers]. Dans une vaste niche en plein cintre maintenue par deux larges montants à panneaux sculptés est logé un dais à baldaquin d'où s'échappe un vaste rideau en bois ouvert sur le tabernacle surmonté d'une crose monumentale. Un système de poulies permettait de soutenir non une colombe eucharistique, modèle abandonné depuis des siècles, mais le Saint-Sacrement lors de son exposition. Deux fort belles statues d'anges de grandeur humaine soigneusement drapés accompagnaient extérieurement la tenture. Le maître sculpteur qui exécuta cette oeuvre en 1700-1701 était Pierre Girouard de Villiers, membre d'une famille d'artistes menuisiers et ébénistes qui ont oeuvré un siècle dans la région.

## Illustrations

Vue de l'un des deux anges.  
Phot. Geneviève  
(reproduction) Renaud,  
Autr. René Crozet  
IVR54\_20068600999NUC

Vue de l'un des deux  
anges (ailes sur le sol).  
Phot. Geneviève  
(reproduction) Renaud,  
Autr. René Crozet  
IVR54\_20068601000NUC

## Dossiers liés

### Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Céline Martel, Geneviève Renaud, Thierry Allard

Copyright(s) : (c) Région Poitou-Charentes, Inventaire du patrimoine culturel ; (c) Communauté d'Agglomération de Poitiers

Vue de l'un des deux anges.

Référence du document reproduit :

- Photographie.  
Archives départementales de la Vienne, Poitiers : 24 Fi 38

IVR54\_20068600999NUC

Auteur de l'illustration : Geneviève (reproduction) Renaud

Auteur du document reproduit : René Crozet

Date de prise de vue : 2006

(c) Région Poitou-Charentes, Inventaire du patrimoine culturel ; (c) Communauté d'Agglomération de Poitiers ; (c)

Conseil général de la Vienne

communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation

Vue de l'un des deux anges (ailes sur le sol).

Référence du document reproduit :

- Photographie.  
Archives départementales de la Vienne, Poitiers : 24 Fi 38

IVR54\_20068601000NUC

Auteur de l'illustration : Geneviève (reproduction) Renaud

Auteur du document reproduit : René Crozet

Date de prise de vue : 2006

(c) Région Poitou-Charentes, Inventaire du patrimoine culturel ; (c) Communauté d'Agglomération de Poitiers ; (c)

Conseil général de la Vienne

communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation